



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 OCTOBRE 2020

Mairie de Groissiat

**Présents :** Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, Nathalie Balland, Déborah Beauchesne, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi.

Messieurs Eric Roposte, Hervé Amiot, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Fabien Dugas, Jean Neto.

**Excusés :** Madame Stéphanie Volle. Monsieur Xavier Faivre,

**Secrétaire de séance :** Monsieur Fabien DUGAS.

**Date de convocation :** 15 octobre 2020

En préambule, Madame le Maire évoque l'actualité dramatique de ces derniers jours, avec l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, en charge de l'enseignement moral et civique au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine. Soutenant l'initiative de l'association des Maires de France, Madame le Maire invite le conseil municipal à observer une minute de silence en mémoire de Samuel Paty. Les drapeaux des bâtiments publics ont été mis en berne. La question sécuritaire est au cœur de l'actualité et devient de plus en plus préoccupante.

Madame le Maire évoque également la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID19 dont la gravité s'accroît de jour en jour, et dont découlent des mesures de restrictions toujours plus strictes. Certains, parmi le conseil municipal et le personnel communal ont déjà été touchés. Madame le Maire en profite pour remercier les membres de l'équipe municipale qui ont pallié aux absences du personnel communal afin que le service public de la cantine soit assuré normalement.

Pour autant, Madame le Maire est consciente que les semaines et les mois à venir seront probablement encore plus compliqués.

### Approbation du compte rendu de la séance du mardi 08 septembre 2020

### Compte rendu des décisions du Maire

### Comptes rendus des commissions

#### **1/ Commission finances – juridique – informatique :**

##### ● **Finances**

- . Point sur le règlement des factures en cours, mise à jour des retards de règlement.
- . Trésorerie toujours largement positive
- . Comparatif budget/réalisé, on est en ligne avec le prévisionnel.

##### ● **Juridique :**

- . Finalisation du règlement du cimetière et mise en page, pour affichage avant le 1<sup>ER</sup> novembre.
- . Repérage des tombes abandonnées sur site pour mettre en place des panneaux d'appel à renseignements.

##### ● **Divers :**

- . Installation des nouveaux copieurs le 19/10/2020, à l'école et à la mairie.

#### **2/ Commission travaux – forêt :**

##### ● **Travaux :**

- . Ligne ORANGE pour l'Jean : Réception rapport écrit, solution retenue = trajet actuel, info transmise à ONF pour prise de contact et chiffrage élagage avec ORANGE
- . Pilier et portail proche église réparés / Demandes de devis supplémentaires pour portails cimetière
- . Affaissement D111 : Travaux importants à venir mais pas possible avant l'hiver, le service des routes du département surveille l'évolution.
- . Intervention de curage des réseaux d'eaux pluviales suite aux grosses pluies tombées dernièrement : Plusieurs problèmes ont été constatés : tuyau apparemment cassé à l'école et problème de diamètres des tuyaux Place St Cyr / Ces deux sujets sont à vérifier.
- . Fuites à l'école dues aux évacuations du toit bouchées par des feuilles, nettoyage effectué + mise en place de grilles sur les écoulements. Une expertise de l'ensemble du toit est à prévoir suite à la réparation effectuée en 2019.
- . 3 propositions d'aménagement du cimetière déjà reçues : à étudier
- . Reçu le 07/10 devis pour réfection parking mairie : possibilité d'obtenir des subventions dans le cadre du plan de reprise de l'économie

##### ● **Forêts :**

Point dossier fibre avec Bellignat et Apremont : Réunion pour explication projet avec BOUYGUES / Tracé forêt retenu avec environ 500 mètres sur commune (longueur totale 3,3 km) / Dossier traité essentiellement par Bellignat.

##### ● **Divers :**

- Rapide information sujet RH en début de séance.
- Nettoyage, désherbage et mise en place des pots à l'entrée réalisés au cimetière
- Semaines 42 et 43, nacelle pour service technique pour mise en place décors Noël

### **3/ Commission affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social :**

#### **● Repas des anciens :**

Exceptionnellement cette année, en raison du Covid, annulation du repas des aînés.

La municipalité offrira, en compensation, des sacs gourmands aux personnes de 70 ans et + sur inscription.

#### **● Arbre de Noël :** dimanche 13 décembre

Pour éviter les risques liés au Covid, Fabien Dugas propose l'organisation de l'événement en plein air. L'idée d'une retraite aux flambeaux (pas de flamme mais une bougie led) est retenue, sous réserve des conditions sanitaires.

Goûter : crêpes, pop-corn, barbes à papa, marrons chauds, papillotes et vin chaud.

Remise de cadeaux aux 0-3 ans sur inscription, comme habituellement.

A confirmer : distribution des places de cinéma aux 3-12 ans (32 places non distribuées pour le village propre)

Stéphanie se charge de trouver 50 lampions et les jouets pour les petits.

#### **● Récompenses BAC 18/19-19/20 + sportifs**

A partir de cette année, les récompenses auront lieu 1 fois/a, sur inscription.

#### **● Bons cadeaux pour personnes handicapées :** pas de changement.

#### **● Divers**

Evelyne Morand remercie également les conseillers, volontaires pour assurer le service à la cantine suite aux absences au sein du personnel communal.

Laurent Delley a représenté la Commune à l'assemblée générale du PVFC (plastics vallée football club). Ce club dénombre environ 650 licenciés. Les encadrants interviennent non seulement sur un plan sportif mais aussi plus globalement sur tout le plan éducatif par la transmission des valeurs de respect et de travail.

Une action sociale pour les résidents de l'EHPAD va être envisagée, en concertation avec les responsables de la structure, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette action devra être adaptée au contexte sanitaire.

La prochaine commission aura lieu dans la salle du conseil le Lundi 9 novembre à 18h30

### **4/ Commission cadre de vie – environnement – citoyenneté :**

#### **● Village propre :**

Une belle réussite malgré le temps incertain car une trentaine de personnes étaient présentes.

680kg de déchets ont été ramassés (canettes, paquets de cigarettes, sacs de déchets verts, journaux, pneus...).

#### **● Fleurissement :**

La commission a opté pour un nouveau fournisseur.

#### **● Plan communal de sauvegarde :**

La mise à jour est quasiment terminée. Pour le faire évoluer afin de coller au mieux à la situation actuelle, les actions suivantes sont en cours :

Trouver un prestataire pour refaire le plan de la commune.

Ajouter la pandémie (distribution masques, gels, portage de repas...)

Prévoir l'emplacement d'une chapelle ardente.

Etude d'une application Smartphone pour information de la population ayant téléchargé l'application.

#### **● Poteaux incendie :**

Inventaire des poteaux en cours pour mise à jour rapport de la Saur de 2018. Prévoir réparation sur 2 poteaux existants (une serrure + un capot à changer).

Prévoir nouvelles pesées des poteaux (matériel pouvant être prêté par HBA)

#### **● Totem :**

Réception du devis manquant. Faire la commande le lancement du projet si réfection parking mairie.

Prochaine commission le 12/11/2020

#### **● Divers**

Assemblée générale du SIEA du 25 septembre 2020 : à cette occasion, a été adopté le principe de création de syndicats d'économie mixte ayant pour objet d'accompagner les projets de communes dans les domaines relatifs aux énergies renouvelables.

### **Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité**

#### **. Désignation d'un représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Madame le Maire explique qu'en vertu de l'article 1609 nonies C du code général des impôts une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être constituée au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Cette commission a pour mission de procéder à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à l'EPCI.

Haut Bugey Agglomération (HBA) doit donc se doter d'une CLECT et dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal de désigner en son sein, un représentant chargé d'y siéger.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de désigner Pascale AMORIM. Les services de HBA seront informés de cette désignation.

#### **. Astreintes pour la saison hivernale 2020 / 2021**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de prévoir que :

. la période d'astreinte de déneigement s'étendra du 1er décembre 2020 au 28 février 2021.

. conformément à la réglementation, ces astreintes seront rémunérées aux taux suivants :

Nuits autres que celles du samedi et du dimanche (de 18 heures à 8 heures)	10.75 €
Week end du vendredi soir 18 heures au lundi 8 heures	116.20 €
Jour férié et nuit suivante(de 8 heures au lendemain 8 heures)	46.55 €
Semaine complète	159.20 €

**Projet d'aménagement du parking et de l'accès à la mairie : demandes de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la dotation territoriale du département de l'Ain.**

Madame le Maire explique que le parking de la mairie a besoin d'être aménagé car des affaissements de terrains y sont constatés, le revêtement est endommagé et son agencement est à revoir.

L'objectif principal de ce projet est d'améliorer le service rendu à l'ensemble des usagers de la mairie.

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet de cet aménagement.

Le coût prévisionnel des travaux est de 22 915.50 € HT.

La réalisation de ces travaux est envisagée dès décembre 2020 si les conditions climatiques le permettent.

Le plan de financement est le suivant :

- . demande de subvention DETR : 50 % du total soit 11 457.75 €
- . demande de subvention dotation territoriale du Département de l'Ain : 30 % de la partie enrobé et marquage soit 4 609.50 €.
- . autofinancement : 6 848.25 €.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- . d'approuver la réalisation de cet aménagement, ses modalités de financement et son plan de financement prévisionnel.
- . de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- . d'autoriser Madame le Maire à passer toutes opérations utiles dans le cadre de ce dossier et notamment le dépôt des demandes de subvention au titre de la DETR. d'une part et au titre de la dotation territoriale du département de l'Ain d'autre part.

**Récompenses bacheliers et sportifs.**

Madame le Maire explique que depuis déjà plusieurs années, la Commune remet des récompenses aux bacheliers ayant obtenu une mention assez bien, bien ou très bien ainsi qu'aux jeunes sportifs titrés ayant obtenu un podium national, régional ou départemental.

En ce début de mandat, Madame le Maire a demandé à la commission vie associative, culturelle et sportives – affaires scolaires – communication – social – de réfléchir à l'opportunité de reconduire ces attributions de récompenses.

Ainsi, après avis de la commission susvisée, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- . d'attribuer une récompense aux bacheliers, habitant la commune, de 100 euros pour l'obtention de la mention assez bien, de 130 euros pour l'obtention de la mention « bien », de 150 euros pour l'obtention de la mention « très bien ».
- . d'attribuer un bon d'achat de 75 euros émis par le Pôle du Commerce du Haut Bugéy aux jeunes sportifs titrés, habitant la commune, ayant obtenu un podium national, régional ou départemental.
- . de prévoir que, fin 2020 - début 2021, sera organisée la remise de récompenses relatives au diplôme ou au titre obtenus en 2019 et 2020.
- . de prévoir qu'à compter de l'année 2021, la remise des récompenses aura lieu chaque année et non plus tous les deux ans.

**Noël 2020 : action sociale en faveur des aînés**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'un repas à l'attention des « aînés » de la Commune est organisé une fois par an depuis plusieurs années.

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, la reconduction de cet événement pour l'année 2020 est impossible.

Par conséquent, Madame le Maire a demandé à la commission vie associative, culturelle et sportives – affaires scolaires – communication – social – de réfléchir à une solution alternative, pour l'année 2020, qui permettrait de faire, tout de même, un geste à l'attention de nos « anciens » parmi nos concitoyens Groissiatés.

La commission propose d'offrir des sacs gourmands aux personnes 70 ans et plus, sur inscription, selon deux formules de présentation : sacs gourmands « couple » (70 ans et plus chacun) ou sacs gourmands « individuel » (personnes seules ou dont le conjoint a moins de 70 ans).

La distribution aurait lieu en mairie lors de permanences ou directement à domicile aux personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- . d'approuver le principe d'attribution d'un sac gourmand aux Groissiatés de 70 ans et plus selon les modalités décrites ci-dessus.

**Noël 2020 : action sociale en faveur des personnes handicapées**

Madame le Maire explique que le Centre Communal d'action sociale (CCAS) ayant été supprimé il y a plusieurs années, les attributions de celui-ci reviennent désormais à la compétence du conseil municipal.

Ainsi, il appartient au conseil municipal de décider du maintien, en 2020, de l'attribution des bons de Noël aux personnes handicapées.

Sur le principe des années précédentes, après avis favorable de la commission vie associative, culturelle et sportives – affaires scolaires – communication – social et sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- . d'attribuer un bon d'achat ou un don en argent aux personnes handicapées de la Commune, à l'occasion de Noël 2020, selon le barème suivant :

Enfants de 0 à 5 ans : bon d'achat de 30 €

Enfants de 6 à 10 ans : bon d'achat de 50 €

Enfants de 11 à 17 ans : bon d'achat de 75 €

Adultes c'ad à partir de 18 ans : virement de 80 €

Il est précisé que les bons prendront la forme de chèques cadeaux du Pôle du Commerce du Haut-Bugéy – 1 place du 11 Novembre 1943 - 01100 OYONNAX.

## Informations communales et communautaires

### . Communales

. Lettre d'info d'octobre 2020.

### . Communautaires

. le rapport d'activité de Haut Bugey Agglomération est remis à chaque conseiller.

En 2019, a notamment eu lieu

. l'intégration des communes du plateau d'Hauteville portant le nombre de communes membres de 36 à 42.

. l'adoption du PLUiH

. l'ouverture d'un large tronçon de la voie douce.

. Conseil Communautaire du 06 octobre :

. un projet d'aire de covoiturage à Saint martin du Fresne est à l'étude. A Groissiat, la mise en place d'une borne électrique est envisagée.

. regroupement des sites MBF-APTAR sur un site de Veyziat.

. poursuite de la voie douce avec la mise en place de quatre passerelles d'ici au printemps 2021.

. renouvellement de la délégation de service public à Keolys. Les lignes de transport vont être étendues et desservir désormais Izernore, Samognat et Montréal la Cluse. Des bornes de location de vélos vont aussi être mises en place.

## Questions diverses

### . Prochaines commissions :

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mardi 10 novembre à 18h30.

- Travaux – Forêt : mercredi 04 novembre à 18h30

- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale / communication : lundi 09 novembre à 18h30.

- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : jeudi 12 novembre à 18h30.

### . Prochaine réunion de conseil municipal.

- **lundi 16 novembre à 19h00.**

Suivent les signatures du registre et la séance est levée à 21h15.

**Le secrétaire de séance**

**Fabien DUGAS**

